

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SI LES ANNONCES MINISTÉRIELLES ONT ÉTÉ NOMBREUSES, LE PRÉSIDENT DE L'ANEM N'EN CONSIDÈRE PAS MOINS ESSENTIELLE LA MOBILISATION DE TOUS LES ÉLUS POUR ASSURER L'AVENIR DES POPULATIONS ET DES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Au cours de son 22^e congrès, tenu du 26 au 27 octobre 2006, à Ax-les-Thermes, en Ariège, l'Association nationale des élus de la montagne, a désigné son nouveau président, **Martial SADDIER**, député-maire de Bonneville (Haute-Savoie), qui succède à **François BROTTES**, député de l'Isère, et confié son secrétariat général à **Henri NAYROU**, député de l'Ariège.

Trois ministres se sont succédé pour apporter des éléments concrets en faveur de la politique de la montagne. Satisfaisant des demandes exprimées depuis longtemps, **Brice HORTEFEUX**, ministre délégué aux collectivités territoriales, a déclaré que les élus locaux seront exonérés de toute responsabilité vis-à-vis des ours (tant sur le plan de l'information que sur celui des accidents potentiels). Il a aussi annoncé l'intégration d'un représentant de l'ANEM au Conseil national de la sécurité civile et la sécurisation juridique du dispositif de remboursement des frais de secours. Enfin, il a déclaré que la dotation de fonctionnement minimale (DFM) des 24 départements éligibles avant 2005 fera l'objet d'un dispositif de progression garantie.

Satisfaits de constater que les éleveurs et les élus pyrénéens mécontents aient pu être entendus à propos de la présence de l'ours, les membres de l'association seront particulièrement mobilisés sur la DFM lors de la discussion du projet de loi de finances pour 2007 en s'attachant à vérifier que le dispositif corresponde bien à leurs attentes, de même qu'ils proposeront des aménagements de la dotation globale de fonctionnement, plus favorables aux zones de montagne.

Prenant en compte d'autres revendications, **Dominique BUSSEREAU**, ministre de l'agriculture et de la pêche, a annoncé la revalorisation de 5 % de l'indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN), le maintien de la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) et confirmé le soutien aux investissements nécessaires à la collecte du lait, la réouverture d'une aide à la mécanisation ainsi que la poursuite et le renforcement du plan de modernisation des bâtiments d'élevage, en zone de montagne. Il a affirmé un engagement fort en faveur du pastoralisme avec plus de 70 millions d'euros et le renforcement des crédits pour la période 2007-2013, dont 46 millions pour le massif Pyrénéen ainsi que le maintien des activités traditionnelles du RTM, conformément au contrat passé entre l'Etat et l'ONF pour la période 2007-2011.

Là encore les élus seront particulièrement attentifs pour vérifier que les annonces correspondent bien aux besoins exprimés, la pérennité du pastoralisme et celle du service RTM étant jugées essentielles pour l'avenir de la montagne.

Christian ESTROSI, ministre délégué à l'aménagement du territoire, a défendu une politique ambitieuse de transport multimodal en vue d'une diminution des nuisances liées au transport routier de marchandises dans les vallées, la poursuite et le renforcement de la couverture de téléphonie mobile, du haut débit et de la télévision numérique terrestre à destination des collectivités montagnardes et annoncé, à partir du 1^{er} novembre, une mission interministérielle sur la pression foncière dans les zones touristiques, notamment en raison de la présence des résidences secondaires.

En conclusion de son intervention, le ministre a proposé aux élus la mise en place d'un pôle de compétitivité sur l'innovation touristique en montagne afin, notamment, de lutter contre la baisse de la fréquentation touristique de la montagne en été.

Martial SADDIER, en clôturant les travaux du congrès, a proposé aux élus de se mobiliser pour préparer l'avenir et esquissé 6 grands axes sur lesquels il souhaite voir l'association se concentrer plus particulièrement:

- lutte contre la pression foncière et maintien des populations de montagne,
- solidarité nationale concrète envers les territoires de montagne (rémunération de tous les territoires à haute valeur environnementale, gestion de l'eau ...),
- anticipation des conséquences du réchauffement climatique notamment du point de vue de la sécurité et de l'activité touristique,
- solidarité avec les agriculteurs de montagne,
- résolution des problèmes de transport induits par les échanges de marchandises entre le Nord et le Sud de l'Europe, les montagnes constituant une barrière naturelle,
- évolution de la jurisprudence et bonne application des engagements de Brice HORTEFEUX devant les congressistes, s'agissant de la responsabilité des élus.

Contact : **Guillaume NICOLLE**, Chargé de communication

Tél : 01 45 22 17 58 courriel : g.nicolle@anem.org

NB : Les congressistes ont adopté trois motions : une de portée générale, une autre sur les prédateurs et une dernière sur les techniques de l'information et de la communication. Les trois motions sont consultables sur notre site : www.anem.org